

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37-213-1914 Mouvements

n° 37-213-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

17 juillet 1914

Numéro JO

n° 213 du 31/07/1914

Date du numéro

31 juillet 1914

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er dudit, la coutume mensuelle de l'Okal Guellé Mohamed est portée à 85 fr. par mois.